

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### Groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE

Siège social : 10 bis Avenue Mohamed GV, BP 49 - 1001 Tunis -

La Banque Tuniso-Koweitienne - Groupe BPCE- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 13 juillet 2016. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mohamed Lassad Borji - Cabinet MTBF et Chiheb Ghanmi – cabinet GAC -.

#### BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2015 DU GROUPE BTK-BPCE

(En mDT)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014 publié	31/12/2014 retraité	Variation	
					Montant	%
<b>ACTIF</b>						
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	7.1	28 007	29 684	29 684	-1 677	-6%
Créances sur les établissements bancaires & financiers	7.2	19 704	33 114	33 114	-13 410	-40%
Créances sur la clientèle	7.3	1 460 525	1 337 682	1 333 665 (*)	126 860	10%
Opérations de leasing	7.4	225 080	195 947	195 947	29 133	15%
Portefeuille titres commercial	7.5	113 132	73 168	73 168	39 964	55%
Portefeuille titre d'investissement	7.6	10 488	10 147	10 147	341	3%
Titres mis en équivalence	7.7	1 829	1 839	1 839	-9	-1%
Valeurs immobilisées	7.8	54 198	54 047	54 047	151	0%
Autres actifs	7.9	62 405	72 716	71 177 (*)	-8 772	-12%
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 975 368</b>	<b>1 808 344</b>	<b>1 802 788</b>	<b>172 581</b>	<b>10%</b>
<b>PASSIF</b>						
Banque centrale et CCP		-	50 000	50 000	-50 000	-100%
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7.10	146 266	80 665	80 665	65 601	81%
Dépôt & avoirs de la clientèle	7.11	930 175	855 738	854 199 (*)	75 976	9%
Emprunts & ressources spéciales	7.12	602 471	526 971	526 971	75 500	14%
Autres passifs	7.13	75 332	75 565	71 548 (*)	3 784	5%
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 754 244</b>	<b>1 588 939</b>	<b>1 583 383</b>	<b>170 861</b>	<b>11%</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>						
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		17 127	17 757	17 757	-630	-4%
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 425	1 816	1 816	-391	-22%
<b>Total des intérêts des minoritaires</b>	7.14	<b>18 552</b>	<b>19 573</b>	<b>19 573</b>	<b>-1 021</b>	<b>-5%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital		100 000	100 000	100 000	0	0%
Réserves consolidées		98 782	92 961	92 961	5 821	6%
Résultat consolidé de l'exercice		3 790	6 871	6 871	-3 081	-45%
<b>Total capitaux propres</b>	7.15	<b>202 572</b>	<b>199 832</b>	<b>199 832</b>	<b>2 740</b>	<b>1%</b>
<b>TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 975 368</b>	<b>1 808 344</b>	<b>1 802 788</b>	<b>172 580</b>	<b>10%</b>

**ENGAGEMENTS HORS BILAN  
CONSOLIDES AU 31/12/2015  
DU GROUPE BTK-BPCE  
(En mDT)**

	Notes	31/12/2015	31/12/2014	Variation		
				Montant	%	
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>						
HB-1	Cautions, avals et autres garanties données	8.1	203 685	201 314	2 371	1%
HB-2	Crédits documentaires		67 047	85 647	-18 600	-22%
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>			<b>270 732</b>	<b>286 961</b>	<b>-16 229</b>	<b>-6%</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>						
HB-4	Engagements de financement donnés	8.2	56 751	51 893	4 858	9%
HB-4	Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé	8.2	530	230	300	130%
HB-5	Engagements sur titres	8.2	176	176	0	0%
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>			<b>57 457</b>	<b>52 299</b>	<b>5 158</b>	<b>10%</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>						
HB-6	Engagements de financement recus	8.3	2 294	2 473	-179	-7%
HB-7	Garanties du remboursement du crédit	8.3	13 629	20 469	-6 840	-33%
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>			<b>15 923</b>	<b>22 942</b>	<b>-7 019</b>	<b>-31%</b>

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2015**

**DU GROUPE BTK-BPCE**

(En mDT)

Notes	Exercice 2015	Exercice 2014	Variation	
			Montant	%

**Produits d'exploitation bancaire**

Intérêts et revenus assimilés	9.1	107 487	96 731	10 756	11%
Intérêts et revenus assimilés de l'activité leasing	9.1	21 388	18 424	2 964	16%
Commissions	9.2	21 656	16 309	5 347	33%
Gains sur portefeuille commercial et op.financières	9.3	7 963	5 842	2 121	36%
Revenus du portefeuille d'investissement	9.4	1 813	2 126	-313	-15%
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>160 307</b>	<b>139 432</b>	<b>20 875</b>	<b>15%</b>

Intérêts encourus et charges assimilés	9.5	-66 109	-59 928	-6 181	10%
Intérêts encourus et charges assimilées liés à l'activité leasing	9.5	-12 805	-11 146	-1 659	15%
Commissions encourues	9.6	-315	-277	-38	14%
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>-79 229</b>	<b>-71 351</b>	<b>-7 878</b>	<b>11%</b>

<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>81 078</b>	<b>68 081</b>	<b>12 997</b>	<b>19%</b>
-----------------------------	--	---------------	---------------	---------------	------------

Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	9.7	-25 311	-15 366	-9 945	65%
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		161	191	-30	-16%
Autres produits d'exploitation	9.8	5 606	6 237	-631	-10%
Frais de personnel	9.9	-29 473	-25 807	-3 666	14%
Charges générales d'exploitation	9.10	-14 334	-14 233	-101	1%
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-7 190	-6 198	-992	16%
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-10	-81	71	-87%

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>10 527</b>	<b>12 824</b>	<b>-2 297</b>	<b>-18%</b>
--------------------------------	--	---------------	---------------	---------------	-------------

Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-1 276	199	-1 475	-741%
--	--	--------	-----	--------	-------

Impôt sur les bénéfices	9.11	-4 036	-4 334	298	-7%
-------------------------	------	--------	--------	-----	-----

<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>5 215</b>	<b>8 689</b>	<b>-3 474</b>	<b>-40%</b>
--	--	--------------	--------------	---------------	-------------

PART DES INTERETS MINORITAIRES		-1 425	-1 818	393	-22%
--------------------------------	--	--------	--------	-----	------

<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>3 790</b>	<b>6 871</b>	<b>-3 081</b>	<b>-45%</b>
--------------------------------------	--	--------------	--------------	---------------	-------------

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2015  
DU GROUPE BTK-BPCE  
(En mDT)**

	31/12/2015	31/12/2014
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	161 219	142 224
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-93 603	-88 209
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	-208 441	-195 710
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	75 406	-1 560
Titres de placement	-40 761	-3 677
Sommes versées au personnel & créditeurs divers	-29 473	-25 806
Autres flux de trésorerie	654	-20 951
Impôt sur les sociétés	-4 036	-4 379
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>	<b>-139 035</b>	<b>-198 068</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1 813	2 363
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	183	-944
Acquisitions/cessions sur immobilisations	7 185	-9 376
<b>Flux de trésorerie net provenant aux activités d'investissement</b>	<b>9 181</b>	<b>-7 957</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)	75 500	218 606
Dividendes versés	0	0
<b>Flux de trésorerie net provenant aux activités de financement</b>	<b>75 500</b>	<b>218 606</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-54 354	12 581
Liquidités et équivalents en début d'exercice	-44 201	-56 783
<b>Liquidités et équivalents en fin d'exercice</b>	<b>-98 555</b>	<b>-44 201</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2015

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Les états financiers consolidés du groupe BTK-BPCE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment :

- La norme comptable générale n°1 du 30 décembre 1996 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable n°38 relative aux regroupements d'entreprises ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

### 2. DATE DE CLOTURE :

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2015.

### 3. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le périmètre de consolidation comprend toutes les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif, ainsi que les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se présentent ainsi :

Dénomination	Secteur	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA	Financier	100%	100%	
SCIF	Financier	80%	80%	
Univers Invest SICAR	Financier	87%	87.34%	
AIL	Financier	95%	95%	
Univers participations SICAF	Financier	100%	99.79%	
Tunis Center	Immobilier	22.75%	22.75%	Mise en équivalence
STPI	Immobilier	30%	30%	
MEDAI	Immobilier	30%	30%	

Toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, ont pour pays de résidence la Tunisie.

### 4. BASES DE MESURE :

Les états financiers du Groupe BTK sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments au coût historique.

## 5. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION :

### 5.1-METHODES DE CONSOLIDATION :

- INTEGRATION GLOBALE :

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTK. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- MISE EN EQUIVALENCE :

Les sociétés sur lesquelles la BTK-BPCE exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation qui est initialement enregistrée au coût historique est reclassée en Titres mise en équivalence. Ce coût est ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

### 5.2-REGLES DE CONSOLIDATION :

- Traitement des écarts de première consolidation :

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le goodwill comme suit :

- L'écart d'évaluation :

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Le Goodwill :

Le Goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part de la BTK dans la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables acquis à la date d'opération d'échange.

Le Goodwill est inscrit à l'actif du Bilan Consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Le Goodwill négatif est inscrit en résultat.

- Opérations réciproques :

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination.

- Traitement de l'impôt :

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

- **Réserves consolidées :**

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTK ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du Groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

- **Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTK ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

### **5.3- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES SUR LES COMPTES CONSOLIDES :**

- **Homogénéisation des méthodes comptables :**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- Le non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence.
- L'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice.

- **Elimination des soldes et transactions intragroupe :**

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,
- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de la BTK et de l'AIL facturés par la SCIF
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTK,
- Les cessions de créances par la BTK à la société EL ISTIFA.
- Les cessions de titres par la BTK à la société Univers Participations SICAF.

## **6. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION :**

### **6.1- COMPTABILISATION DES PRETS ET REVENUS Y AFFERENTS :**

Les engagements de financement sont inscrits en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés ; et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour leur valeur nominale.

Les créances cédées par la BTK à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêt précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de régularisation " créance rattachée" et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post composés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les " actifs nécessitant un suivi particulier " (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les " actifs incertains " (classe B2), les " actifs préoccupants " (classe B3) ou parmi les " actifs compromis " (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ".

### **6.2-COMPTABILISATION DES BIENS DONNES EN LEASING :**

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste "opérations de leasing" conformément aux principes comptables retenus par la norme comptable n° 41.

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements Hors Bilan donnés.

### **6.3-COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE TITRES ET REVENUS Y AFFERENTS :**

Le portefeuille titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes : le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

#### **(i) Le portefeuille titres commercial :**

- (a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- (b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

#### **(ii) Le portefeuille d'investissement :**

Le portefeuille d'investissement comprend :

- (a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- (b) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

### **Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Les titres de participation cédés à Univers Participation SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leurs valeurs mathématiques.



Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement Hors Bilan pour leurs valeurs de souscription.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution d'une provision, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur qui correspond à leur valeur mathématique intrinsèque calculée sur la base de la situation nette de la société émettrice la plus récente, pour les titres non cotés.

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes font l'objet de provision.

#### **Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres :**

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

#### **(iii) Les titres mis en équivalence :**

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique " Titres mis en équivalence " pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise.

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

#### **6.4.COMPTABILISATION DES RESSOURCES ET CHARGES Y AFFERENTES :**

Les engagements de financement reçus sont portés en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change des emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

#### **6.5 . EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS :**

##### **PROVISION POUR RISQUE SUR PRET :**

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- **Actif incertains (classe B2) : 20 %**
- **Actif préoccupants (classe B3) : 50 %**
- **Actif compromis (classe B4) : 100 %**

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale EL ESTIFA (Société de recouvrement).

### **PROVISIONS COLLECTIVES**

En application de la circulaire n°2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, ainsi que la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

À ce titre, les provisions constituées par le groupe jusqu'au 31/12/2015 s'élèvent à 11 176 KDT. Les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2015 totalisent le montant de 1 652 KDT.

### **PROVISIONS ADDITIONNELLES**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a constitué des provisions additionnelles en couverture du risque net sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Il est entendu par risque net, le montant de l'engagement après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

A ce titre, les provisions additionnelles constituées par le groupe jusqu'au 31/12/2015 s'élèvent à 64 826 KDT. Les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2015 totalisent le montant de 11 563 KDT.

### **PROVISIONS SUR LE SECTEUR TOURISTIQUE**

La circulaire 2015-12 relative aux mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises du secteur touristique a apporté certaines nouvelles dispositions aux banques. Il s'agit essentiellement du maintien de la classification au 31 décembre 2014 ainsi que du gel de l'antériorité pour le calcul des provisions additionnelles.

L'application de cette circulaire par le groupe a eu pour effet la non constatation de dotations aux provisions additionnelles pour un montant de 2 717 KDT.

#### **Provision sur participations :**

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions destinées à couvrir les moins-values éventuellement dégagées et revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

#### **6.6 -IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS :**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Élément d'Immobilisation	% Amortissement	Durée
- Mobilier et matériel de bureaux	10 %	10 ans
- Matériel de transport	20 %	5 ans
- Matériel informatique	15 %	7 ans
- Logiciel	33 %	3 ans
- A. A. et installations	10 %	10 ans
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	2 %	50 ans
- Baies vitrées et carrelages	5 %	20 ans
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	5 %	20 ans
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 %	10 ans
- Ascenseurs et installations diverses	10 %	10 ans
- Système d'information « DELTA »	20%	5 ans

Dans ce cadre, un traitement d'homogénéisation des méthodes comptables a été appliqué au niveau consolidé à la filiale Tunis Centre.

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs.

#### **6.6 Retraitement des données comparatives de l'exercice 2014**

Les données comparatives de l'exercice 2014 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparaison, de la façon suivante :

	Notes	31/12/2014 Publié	ajust. 1	ajust. 2	31/12/2014 retraité
<b>ACTIF</b>					
AC1- Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	7.1	29 684			29 684
AC2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	7.2	33 114			33 114
AC3-Créances sur la clientèle	7.3	1 337 682	-4 017		1 333 665
AC3-Opérations de leasing	7.4	195 947			195 947
AC4- Portefeuille-titres commercial	7.5	73 168			73 168
AC5- Portefeuille d'investissement	7.6	10 147			10 147
AC5- Titres mis en équivalence	7.7	1 839			1 839
AC6- Valeurs immobilisées	7.8	54 047			54 047
AC7- Autres actifs	7.9	72 716		-1 539	71 177
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 808 344</b>	<b>-4 017</b>	<b>-1 539</b>	<b>1 802 788</b>
<b>PASSIF</b>					
PA1- Banque centrale et CCP		50 000			50 000
PA2- Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7.10	80 665			80 665
PA3- Dépôt & avoirs de la clientèle	7.11	855 738		-1 539	854 199
PA4- Emprunts & ressources spéciales	7.12	526 971			526 971
PA5- Autres passifs	7.13	75 565	-4 017		71 548
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 588 939</b>	<b>-4 017</b>	<b>-1 539</b>	<b>1 583 383</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>					
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		17 757			17 757
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 816			1 816
<b>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</b>	7.14	<b>19 573</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19 573</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
CP1- Capital		100 000			100 000
CP2- Réserves Consolides		92 961			92 961
CP2- Résultat Consolides		6 871			6 871
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	7.15	<b>199 832</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>199 832</b>
<b>TOTAL PASSIF ,INTERETS MINORITAIRES &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 808 344</b>	<b>-4 017</b>	<b>-1 539</b>	<b>1 802 788</b>

### **Ajustement 1 :**

Reclassement des Produits d'intérêts perçus d'avance sur les crédits de la rubrique PA5 « Autres Passifs » à la rubrique AC3 « Créances sur la clientèle » en déduction pour un montant de 2749 mDT au 31/12/2015 contre 4 017 mDT au 31/12/2014.

### **Ajustement 2 :**

Reclassement des charges d'intérêts perçus d'avance de la rubrique AC7 « Autres Actifs » à la rubrique PA3 « Dépôts & avoirs de la clientèle » en déduction pour un montant de 969 mDT au 31/12/2015 contre 1 539 mDT au 31/12/2014.

### **Ajustement 3 :**

A l'occasion de l'arrête 2015, la banque a procédé à la comptabilisation des intérêts de retard sur escompte pour un montant de 6 235 mDT .Pour le besoin de comparabilité, la correction susvisée a été constatée au titre de l'exercice 2014 pour un montant de 4 744 mDT. Les intérêts de retards ont été comptabilisés en contrepartie des agios réservés.

## **6.7 Comptes de régularisation**

Les comptes de régularisations actifs et passifs de la société mère, présentant au 31 décembre 2015 des soldes respectifs de 8.172 KDT et 10.174 KDT, intègrent certains comptes non justifiés. Les travaux d'analyse, de justification et d'apurement de ces comptes sont à un stade avancé à la date d'arrêté des états financiers et n'ont pas révélé une base de risques significatifs au-delà du montant ayant fait l'objet d'affectation de provisions pour un montant de 1,4 MDT. Du fait que ces comptes trouvent leurs contreparties, essentiellement, soit entre eux soit comme suspens figurant au niveau des rapprochements bancaires avec la Banque Centrale de Tunisie et avec les différents correspondants, La direction de la Banque, bien qu'aucune estimation définitive ne peut être arrêtée à ce stade, juge que l'impact final de ces apurements sur le résultat de l'exercice ne sera pas significatif au-delà du montant ayant déjà fait l'objet d'affectation de provisions.

## **ACTIFS :**

### **Note 7.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2015 à 28 007 mDT contre 29 684 mDT au 31 décembre 2014 enregistrant ainsi une baisse de 1 677 mDT. Ce solde est détaillé ainsi :

<b>Intitulé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>	
- Caisse	6 834	4 246	2 588	61%
- Avoirs en dinars & en devises à la BCT	21 173	25 438	-4 265	-17%
<b>Total</b>	<b>28 007</b>	<b>29 684</b>	<b>-1 677</b>	<b>-6%</b>

### **Note 7.2 - Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers**

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2015 à 19 704 mDT contre 33 114 mDT au 31 décembre 2014 soit une baisse 13 410 mDT se détaillant ainsi :

<b>Intitulé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>	
- Créances sur les établissements bancaires	19 704	33 114	-13 410	-40%
<b>Total</b>	<b>19 704</b>	<b>33 114</b>	<b>-13 410</b>	<b>-40%</b>

### **Note 7.3 - Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2015 un solde net de 1 460 525 mDT contre un solde 1 333 665 mDT au 31 Décembre 2014, soit une augmentation de 126 860 mDT, se détaillant comme suit :

<b>Intitulé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014 publié</b>	<b>31/12/2014 retraité</b>	<b>Variation</b>	
- Crédits à la clientèle non échus	1 255 421	1 177 007	1 177 007	78 414	7%
- Créances impayées	429 403	362 702	367 446	61 957	17%
- Principal impayés	220 859	178 694	178 694	42 165	24%
- Intérêts impayés	63 087	57 710	57 710	5 377	9%
- Intérêts de retard & autres impayés	145 457	126 298	131 042 (*)	14 415	11%
- Intérêts & com. courus & non échus	3 084	2 230	2 230	854	38%
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	198 649	177 488	177 488	21 161	12%
- Produits d'intérêts perçus d'avance	-2 749	-	-4 017(**)	1 268	-32%
<b>Total brut des créances sur la clientèle</b>	<b>1 883 808</b>	<b>1 719 427</b>	<b>1 720 154</b>	<b>163 654</b>	<b>10%</b>
<b>A déduire couverture</b>	<b>-423 283</b>	<b>-381 745</b>	<b>-386 489</b>	<b>-36 794</b>	<b>10%</b>
- Provisions a base individuelle	-171 466	-153 217	-153 217	-18 249	12%
- Provisions a base collective	-9 615	-8 165	-8 165	-1 450	18%
- Agios réservés	-242 202	-220 363	-225 107 (*)	-17 095	8%
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>1 460 525</b>	<b>1 337 682</b>	<b>1 333 665</b>	<b>126 860</b>	<b>10%</b>

(\*) : Colonne comparative retraitée : Cf. Note 6.6 aux états financiers (Ajustement 3).

(\*\*) : Colonne comparative retraitée : Cf. Note 6.6 aux états financiers (Ajustement 1).

### **Note 7.4 - Opérations de leasing**

Les opérations de crédit-bail et assimilées présentent au 31 décembre 2015, un solde net de 225 080 mDT contre 195 947 mDT au 31 décembre 2014, enregistrant ainsi une augmentation de 29 133 mDT.

Intitulé	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
- Crédits à la clientèle non échus	216 838	192 826	24 012	12%
- Créances impayées	25 180	17 802	7 378	41%
<b>Total brut des créances sur la clientèle</b>	<b>242 018</b>	<b>210 628</b>	<b>31 390</b>	<b>15%</b>
<b>A déduire couverture</b>	<b>-16 938</b>	<b>-14 681</b>	<b>-2 257</b>	<b>15%</b>
- Provisions individuelles	-14 084	-12 295	-1 789	15%
- Provisions collectives	-1 561	-1 359	-202	15%
- Agios réservés	-1 293	-1 027	-266	26%
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>225 080</b>	<b>195 947</b>	<b>29 133</b>	<b>15%</b>

#### Note 7.5 - Portefeuille Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint à fin 2015 un montant de 113 132 mDT contre 73 168 mDT à fin 2014, enregistrant une augmentation nette de 39 964 mDT. Ce solde se détaille ainsi:

Intitulé	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
- Obligations	6 203	7 394	-1 191	-16%
- Actions	14 929	16 547	-1 618	-10%
- Bons de trésors	75 210	34 545	40 665	118%
- Emprunt national 2014	12 095	12 463	-368	-3%
- Créances rattachées	4 695	2 219	2 476	112%
<b>Total net du portefeuille titres commercial</b>	<b>113 132</b>	<b>73 168</b>	<b>39 964</b>	<b>55%</b>

#### Note 7.6 - Portefeuille Titres d'investissement :

Le solde net du portefeuille Titres de participation s'élève à fin 2015 à 10 488 mDT contre 10 147 mDT à fin 2014, enregistrant une augmentation nette de 341 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
-Titres de participation	39 495	39 303	192	0%
- A déduire Provisions	-29 007	-29 156	149	-1%
<b>Total net du portefeuille titres d'investissement</b>	<b>10 488</b>	<b>10 147</b>	<b>341</b>	<b>3%</b>

#### Note 7.7 - Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent au 31 décembre 2015 un solde 1 829 mDT contre un solde de 1 839 mDT au 31 décembre 2014, enregistrant une diminution 10 mDT. Le détail des titres par société se présente comme suit :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
-Participations STPI	1 514	1 528	-14	-1%
-Participations MEDAI	315	311	4	2%
<b>Total</b>	<b>1 829</b>	<b>1 839</b>	<b>-10</b>	<b>0%</b>

### Note 7.8 - Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées à fin 2015 s'élève à 54 198 mDT contre 54 047 mDT à fin 2014, soit une augmentation de 151 mDT, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
-Fonds de commerce	954	954	0	0%
logiciels	17 358	16 261	1 097	7%
-Terrain	5 953	5 953	0	0%
-Siège social	4 149	4 149	0	0%
Constructions	9 369	6 344	3 025	48%
-Bâtiments loués	23 834	23 834	0	0%
-Matériel de transport	1 759	1 760	-1	0%
-Matériels de bureau et informatique	6 400	6 449	-49	-1%
-Mobilier de bureau	2 241	1 277	964	75%
-Autres agencements et installations	24 740	22 523	2 217	10%
-Autres Immobilisations corporelles & incorporelles	391	459	-68	-15%
-ecart d'acquisition	4 989	4 989	0	0%
<b>Valeur brute des immobilisations</b>	<b>102 137</b>	<b>94 952</b>	<b>7 185</b>	<b>8%</b>
<b>A déduire : Amortissements</b>	<b>-46 391</b>	<b>-39 806</b>	<b>-6 585</b>	<b>17%</b>
<b>A déduire : Amortissements ecart d'acquisition</b>	<b>-997</b>	<b>-748</b>	<b>-249</b>	<b>33%</b>
<b>A déduire : Provisions /avances</b>	<b>-551</b>	<b>-351</b>	<b>-200</b>	<b>57%</b>
<b>Valeur comptable nette des immobilisations</b>	<b>54 198</b>	<b>54 047</b>	<b>151</b>	<b>0%</b>

### Note 7.9- Autres Actifs

Le solde net de la rubrique "Autres Actifs " s'élève à fin 2015 à 62 405 mDT contre 71 177 mDT à fin 2014, soit une diminution de 8 772 mDT détaillée comme suit :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014 publié	31/12/2014 retraité	Variation	
-Dépôt et cautionnement	285	276	276	9	3%
Comptes d'Etat, collectivités locales	31 222	29 088	29 088	2 134	7%
Autres comptes d'actif	33 289	45 654	44 115 (*)	-10 826	-25%
<b>-A déduire : provisions sur autres actifs</b>	<b>-2 391</b>	<b>-2 302</b>	<b>-2 302</b>	<b>-89</b>	<b>4%</b>
<b>Valeur comptable nette des immobilisations</b>	<b>62 405</b>	<b>72 716</b>	<b>71 177</b>	<b>-8 772</b>	<b>-12%</b>

(\*) : Colonne comparative retraitée : Cf. Note 6.6 aux états financiers (Ajustement 2).

## PASSIFS :

### Note 7.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2015 la somme de 146 266 mDT contre 80 665 mDT au 31/12/2014 soit une augmentation de 65 601 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Dépôts et avoirs des Etab. bancaires & Financiers	146 266	80 665	65 601	81%
<b>Total brut</b>	<b>146 266</b>	<b>80 665</b>	<b>65 601</b>	<b>81%</b>

### Note 7. 11- Dépôts et avoirs de la clientèle :

Le solde des comptes de la clientèle créditeurs totalise au 31 décembre 2015 la somme de 930 175 mDT contre 854 199 mDT au 31 décembre 2014, enregistrant ainsi une augmentation de 75 976 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014 publié	31/12/2014 retraité	Variation	
Depots a vue	196 441	189 502	189 502	6 939	4%
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	715 755	641 292	641 292	74 463	12%
Autres sommes dues à la clientèle	18 948	24 944	24 944	-5 996	-24%
Charges d'interets perçus d'avance	-969	-	-1 539 (*)	570	-37%
<b>Total brut</b>	<b>930 175</b>	<b>855 738</b>	<b>854 199</b>	<b>75 976</b>	<b>9%</b>

(\*) : Colonne comparative retraitée : Cf. Note 6.6 aux états financiers (Ajustement 2).

### Note 7. 12- Emprunt & Ressources spéciales :

Les emprunts à long terme ont atteint au 31 décembre 2015 la somme de 602 471 mDT contre 526 971 mDT au 31 décembre 2014 soit une hausse de 75 500 mDT, ainsi détaillée :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Emprunts représentés par des titres	213 147	242 260	-29 113	-12%
Ressources spéciales	379 959	275 640	104 319	38%
Dettes rattachées	9 365	9 071	294	3%
<b>Total</b>	<b>602 471</b>	<b>526 971</b>	<b>75 500</b>	<b>14%</b>

### Note 7.13- Autres Passifs

Les autres comptes de passif ont atteint 75 332 mDT à fin 2015 contre 71 548 mDT à fin 2014, soit une augmentation de 3 784 mDT, ils sont ainsi détaillés :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014 publié	31/12/2014 retraité	Variation	
Fournisseurs	9 519	7 011	7 011	2 508	36%
Dettes sociales et fiscales	2 734	3 230	3 230	-496	-15%
Comptes de régularisation passifs	10 187	13 559	13 559	-3 372	-25%
Autres dettes	17 441	18 847	14 830 (*)	2 611	18%
Passifs d'impôt différés	27 711	27 491	27 491	220	1%
Provisions et réajustements	7 740	5 427	5 427	2 313	43%
<b>Total brut</b>	<b>75 332</b>	<b>75 565</b>	<b>71 548</b>	<b>3 784</b>	<b>5%</b>

(\*) Colonne comparative retraitée : Cf. Note 6.6 aux états financiers (Ajustement 1).



## INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES

### Note 7.14- Intérêts Minoritaires

La part des minoritaires dans les fonds propres totalise à fin 2015 la somme de 18 552 mDT contre de 19 573 mDT à fin 2014, détaillée par société comme suit :

Groupe BTK	A Fin 2014	Dist. des dividendes	Ajust. des états financiers individuels + Fond social	Résultat Exercice 2015	A Fin 2015
Intérêts minoritaires AIL	1 248	-90	-2	84	1 240
Intérêts minoritaires UNIVERS INVEST	365	0	-2	-43	320
Intérêts minoritaires SCIF	303	0	1	-84	220
Intérêts min. U. P."SICAF"	1	0	0	0	1
Intérêts min.TUNIS CENTER	17 656	-2317	-36	1468	16 771
<b>TOTAL INT. MINORITAIRES</b>	<b>19 573</b>	<b>-2 407</b>	<b>-39</b>	<b>1 425</b>	<b>18 552</b>

### Note 7.15- Capitaux Propres :

A la date du 31/12/2015, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 Dt libérée en totalité.

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice ont atteint 202 572 mDT à fin 2015 contre 199 832 mDT à fin 2014, soit une augmentation de 2 740 mDT ainsi détaillée :

Groupe BTK	Solde a fin 2014	Affectation fonds social	Distribution des dividendes	Ajustements des états financiers individuels	Résultat de l'exercice	Solde à fin 2015
BTK	218 194	-647	5 207	0	2 892	225 646
AIL	7 693	-28	-1 710	0	1 599	7 554
EL ISTIFA	-30 824	-26	-2 418	-326	-528	-34 122
UNIVERS INVEST	444	-8	0	-1	-298	137
SCIF	411	0	0	0	-334	77
UNIVERS PART. "SICAF"	650	0	-396	-5	36	285
TUNIS CENTER	2 925	-9	-683	0	433	2 666
STPI	328	0	0	0	-15	313
MEDAI	11	0	0	0	5	16
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>199 832</b>	<b>-718</b>	<b>0</b>	<b>-332</b>	<b>3 790</b>	<b>202 572</b>

## **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **Note 8.1 – Cautions, Avals et autres garanties données**

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Intitulé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>	
Avals d'emprunts obligataires	120	120	0	0%
Aval de billets de trésorerie	8 500	15 810	-7 310	-46%
Avals, cautions & autres garanties données	195 065	185 384	9 681	5%
<b>Total</b>	<b>203 685</b>	<b>201 314</b>	<b>2 371</b>	<b>1%</b>

### **Note 8.2– Engagements donnés**

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Intitulé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>	
Engagements de financements donnés	56 751	51 893	4 858	9%
Engagements de financements donnés sur découvert mobilisé	530	230	300	130%
Engagements sur titres	176	176	0	0%
<b>Total</b>	<b>57 457</b>	<b>52 299</b>	<b>5 158</b>	<b>10%</b>

### **Note 8.3 – Engagements reçus**

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Intitulé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>	
Garantie de remboursement des crédits	13 629	20 469	-6 840	-33%
Garanties reçues de la clientèle	2 294	2 473	-179	-7%
<b>Total</b>	<b>15 923</b>	<b>22 942</b>	<b>-7 019</b>	<b>-31%</b>

Par ailleurs, il est à noter que les garanties sous forme d'hypothèques immobilières inscrites au profit de la banque et constituées sur les engagements à la clientèle ne sont pas comprises dans les engagements reçus.

## **ETAT DE RESULTAT**

### **Note 9.1 - Intérêts & revenus assimilés :**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 128 875 mDT au titre de l'exercice 2015 contre 115 155 mDT au titre de l'exercice 2014, soit une augmentation 13 720 mDT représentant 12% se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Commissions d'engagement	249	155	94	61%
Commissions sur cautions & avals	3 671	3 447	224	6%
Report net sur operation de change	818	2 400	-1 582	-66%
Intérêts des placements au marché monétaire	1 084	723	361	50%
Intérêts des comptes débiteurs	17 582	14 544	3 038	21%
Intérêts des crédits à court terme	25 017	24 424	593	2%
Intérêts des crédits à moyen & long terme	80 454	69 462	10 992	16%
<b>Total</b>	<b>128 875</b>	<b>115 155</b>	<b>13 720</b>	<b>12%</b>

#### Note 9.2 - Commissions :

Les commissions totalisent au 31/12/2015 la somme de 21 656 mDT contre 16 309 mDT en 2014, enregistrant ainsi une augmentation de 5 347 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Commissions d'études & gestion	4 016	3 516	500	14%
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	401	474	-73	-15%
Commissions sur opérations bancaires dinars	14 150	9 476	4674	49%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	3 089	2 843	246	9%
<b>Total</b>	<b>21 656</b>	<b>16 309</b>	<b>5 347</b>	<b>33%</b>

#### Note 9.3 - Gain sur portefeuille titre-commercial :

Cette rubrique totalise à fin 2015 la somme de 7 963 mDT contre 5 842 mDT en 2014, soit une augmentation de 2 121 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Dividendes du portefeuille - titres commercial	29	28	1	4%
Gains sur opérations financières	3 273	2 664	609	23%
Plus ou moins value de cession titres commercial	-40	-142	102	-72%
Intérêts sur bons de trésor	4 701	3 292	1 409	43%
<b>Total</b>	<b>7 963</b>	<b>5 842</b>	<b>2 121</b>	<b>36%</b>

#### Note 9.4- Revenus du portefeuille d'investissement :

Cette rubrique totalise à fin 2015 la somme de 1 813 mDT contre 2 126 mDT en 2014 soit une diminution de 313 mDT représentant 15% et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Dividendes	1 518	1 963	-445	-23%
Autres revenus	295	163	132	81%
<b>Total</b>	<b>1 813</b>	<b>2 126</b>	<b>-313</b>	<b>-15%</b>

### **Note 9.5 - Intérêts encourus et charges assimilées :**

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 78 914 mDT au titre de l'exercice 2015 contre un montant de 71 074 mDT en 2014 soit en augmentation de 7 840 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	4 678	4 804	-126	-3%
Intérêts des emprunts locaux à moyen & long terme	17 972	15 679	2 293	15%
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	5 463	2 865	2 598	91%
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	12 158	7 657	4 501	59%
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	38 643	40 069	-1 426	-4%
<b>Total</b>	<b>78 914</b>	<b>71 074</b>	<b>7 840</b>	<b>11%</b>

### **Note 9.6- Commissions encourues :**

Les commissions encourues au cours de l'exercice 2015 ont un montant de 315 mDT contre 277 mDT à fin 2014, soit une augmentation de 38 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Commissions encourues sur emprunts locaux	274	125	149	119%
Commissions sur op. de titres & de changes	41	152	-111	-73%
<b>Total</b>	<b>315</b>	<b>277</b>	<b>38</b>	<b>14%</b>

### **Note 9.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 25 311 mDT contre 15 366 mDT à fin 2014, soit une baisse de 9 945 mDT représentant 65% , se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Provisions sur les créances classées	-34 015	-24 847	-9 168	37%
Provisions collectives	-1 652	-1 400	-252	18%
Pertes sur créances	-1 405	-1 112	-293	26%
<b>Total des provisions affectées</b>	<b>-37 072</b>	<b>-27 359</b>	<b>-9 713</b>	<b>36%</b>
Reprise des provisions sur créances	11 761	11 367	394	3%
Reprise des provisions sur risques Divers	0	626	-626	-100%
<b>Total</b>	<b>-25 311</b>	<b>-15 366</b>	<b>-9 945</b>	<b>65%</b>

### **Note 9.8 - Autres produits d'exploitation :**

Ce poste totalise au 31/12/2015 un montant de 5 606 mDT contre un montant de 6 237 mDT en 2014 soit en baisse de 631 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Revenus des activités non financières	500	891	-391	-44%
Revenus des loyers des bâtiments	5 106	5 346	-240	-4%
<b>Total</b>	<b>5 606</b>	<b>6 237</b>	<b>-631</b>	<b>-10%</b>

### Note 9.9 – Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent au titre de l'exercice 2015 un montant de 29 473 mDT contre 25 807 mDT en 2014 soit une augmentation de 3 666 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Salaires & appointements	23 117	20 381	2 736	13%
Charges sociales	6 356	5 426	930	17%
<b>Total</b>	<b>29 473</b>	<b>25 807</b>	<b>3 666</b>	<b>14%</b>

### Note 9.10 – Charges générales d'exploitation :

Les charges générales d'exploitation ont enregistré à fin 2015 un montant de 14 334 mDT contre un montant de 14 233 mDT à fin 2014 soit une augmentation de 101 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Impôts & taxes	560	1 058	-498	-47%
Travaux, fournitures & services extérieurs	12 371	12 019	352	3%
Transport & déplacements	1 008	672	336	50%
Frais divers de gestion	395	484	-89	-18%
<b>Total</b>	<b>14 334</b>	<b>14 233</b>	<b>101</b>	<b>1%</b>

### Note 9.11 – Impôt sur les bénéfices

La rubrique « Impôt sur le bénéfice » présente un solde négatif 4 036 mDT au titre de l'exercice 2015 contre un montant négatif 4 334 mDT pour l'exercice 2014, soit une hausse de 298 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2015	31/12/2014	Variation	
Impot exigible	-3 922	-3 569	-353	10%
Impot différé	-114	-765	651	-85%
<b>Total</b>	<b>-4 036</b>	<b>-4 334</b>	<b>298</b>	<b>-7%</b>

## ***RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015***

***Mesdames, Messieurs les Actionnaires  
de la Banque Tuniso-Koweitienne BTK-Groupe BPCE***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du Groupe de la Banque Tuniso-Koweitienne BTK-Groupe BPCE « BTK » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan consolidé de 1 975 368 KDT et un bénéfice net consolidé de 3 790 KDT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la Banque Tuniso-Koweitienne-Groupe BPCE, comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidés et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### ***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés***

La direction de la banque est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### ***Responsabilité de l'auditeur***

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Opinion***

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque Tuniso-Koweitienne-Groupe BPCE et de ses filiales au 31 décembre 2015 ainsi que de leur performance financière et leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## ***Paragraphe d'observations***

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- 1- Tels que décrits dans la note aux états financiers consolidés 6.5, les états financiers consolidés ont été arrêtés compte tenu des dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures de soutien aux entreprises exerçant dans le secteur touristique. L'application de cette circulaire par le groupe a eu pour effet la non constatation de dotations aux provisions additionnelles pour un montant de 2 717 KDT.
- 2- Ainsi qu'il est indiqué dans la note aux états financiers consolidés 6.7, les comptes de régularisations actifs et passifs de la société mère, présentant au 31 décembre 2015 des soldes respectifs de 8 172 KDT et 10 174 KDT intègrent certains comptes non justifiés. Les travaux d'analyse et de justification de ces comptes, à un stade avancé depuis la clôture de l'exercice, n'ont pas révélé de base de risques nets significatifs. Etant toujours en cours, l'issue finale de ces travaux de justification et d'apurement ne peut être évaluée de façon fiable à la date du présent rapport.
- 3- Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance de certaines infractions commises par des employés de la Banque.  
La Banque a déposé une plainte auprès du procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis 1 en date du 03 décembre 2015.  
En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'ordre des experts comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis.  
Les effets des infractions commises s'élèvent à 2 792 KDT et sont entièrement provisionnés dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces trois questions.

## ***Vérifications spécifiques***

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières à l'exception des points notés dans le paragraphe d'observations.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous avons relevé certaines insuffisances qui sont présentées dans nos rapports sur le contrôle interne communiqués à la Banque et qui font partie intégrante de ce rapport.

**Tunis, le 15 mai 2016**

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Les commissaires aux comptes associés -  
M.T.B.F**

**La Générale d'Audit et Conseil -  
GAC**

**Mohamed Lassaad BORJI**

**Chiheb GHANMI**

